ADRESSE

A LA

CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

La lice est ouverte au courage ; les Français y combattent pour la liberté, l'égalité, et leurs armes victorieuses vont bientôt nous apporter les dépouilles des esclaves qui ont osé faire un pas audacieux sur une terre libre.

Les hordes étrangères n'apprendront point, sans effroi, ce que peut une nation, fière de ses droits et capable de les soutenir.

Sous un roi perfide, les trahisons avoient enchaîné la valeur ; nos ennemis, unis à ce tyran, se promettoient une victoire aisée ; mais aujourd'hui que dans l'ordre politique ce monstre n'existe plus, et qu'il est rentré dans le néant, d'où, pour le bonheur de la France il n'auroit jamais dû sortir, nous pouvons tout attendre de la bravoure de nos frères, qui se sont chargés de nous défendre ; ils l'ont juré

et ils tiendront leurs sermens, croyez-en des Français et des Français libres. Déja ils ont eu occasion de faire éclater ce bouillant courage qu'aucune nation ne leur dispute; déja des traits, dignes de Sparte et de Rome, ont ajouté à l'honneur français de nouveaux lauriers; et laisserions-nous ces traits sublimes se perdre dans l'immensité des choses?... Non, la France doit un hommage éclatant aux héros que l'amour de la liberté fait naître. Les noms de *Pie*, *Thénard*, *Rousselot*, *Gouvion*, *Coffard*, *Beaurepaire*, et tant d'autres qui seront sur cette honorable liste, doivent passer à la postérité, et obtenir le tribut d'admiration que nous avons payé aux Turenne, aux d'Assas. Il appartient aux arts de tracer sur l'airain ces actions qui feront, dans tous les tems, l'exemple de la postérité. C'est dans ces vues que nous avons formé le projet d'élever ce monument à la valeur et au courage, c'est sous vos auspices, Citoyens, que va se former ce trophée à la gloire de nos héros.

Chacune de ces actions, qui remplissent l'ame de l'enthousiasme sacré de la reconnoissance, sera consacrée par le burin. Déja nous avons rendu cet hommage au brave grenadier *Pie*. Nous déposons, sur le bureau, l'estampe relative à ce fait, et la première de ce recueil, vraiment national, que nous intitulons les ÉVÈNEMENS DE LA GUERRE DE LA LIBERTÉ. A ces estampes, nous joindrons un texte explicatif des opérations majeures. C'est cet ouvrage pour lequel nous réclamons votre suffrage et votre appui; les citoyens qui ont juré haine entière aux tyrans et guerre ouverte aux vices, doivent être les admirateurs de la vertu et du courage.

L'Assemblée Législative a décrété des récompenses pour les ouvrages patriotiques; nous ne demandons pour celui-ci que l'avantage de compter vos noms dans la liste de nos souscripteurs.



Assez et trop long-tems les arts servirent à prodiguer le myrthe et le laurier à des hommes, dont le seul mérite consistoit à ramper sur les marches du trône ; la révolution du dix-huitième siècle a dégagé les arts de ces entraves serviles; que ses premières productions soyent donc un trophée en faveur des défenseurs de notre liberté ; que le Sénat auguste de la plus imposante des Républiques encourage nos efforts. Nous ferons tout pour mériter cette faveur et l'estime de nos concitoyens.

Cet ouvrage, de format *in*-4°., est divisé par livraison, chacune composée d'une feuille d'impression et d'une estampe. Le prix de chaque livraison est de. . . . . 1 liv. 10 sols.

L'on ne paye rien d'avance, mais il est utile d'envoyer le nom et la demeure aux adresses ci-dessous.

Moithey, rue de la Barillerie, maison du Café Littéraire.

Mixelle, rue Christine-Dauphine, n°. 5.

Au bureau du Cercle Social, rue du Théâtre-Français, n°. 4.

Antoine Normand, Libraire, à l'Assemblée Nationale.

On donnera, par mois, une livraison. Nous n'avons pas besoin de recommander aux Amis de la Liberté, cet ouvrage ; son intérêt est trop grand pour qu'il soit négligé des amateurs.

A Paris, de l'Imprimerie du Cercle Social, rue du Théâtre François, n°. 4.

f1